

- Au total, 1.32 million de personnes de la population rurale se trouvent en phase de crise soit un pourcentage d'environ 18% de la population analysée;
- Deux zones sont classées en phase de crise : le Nord-Est et les zones montagneuses de la Grand-Anse (ZME HT07) ;
- Des actions sont requises pour protéger/restituer les moyens d'existence et prévenir la malnutrition ;

Résultats clé

Zones les plus touchées : Le département du Nord-Est et la zone HT 07 de la Grand-Anse (zone de montagne) sont en phase de crise (phase 3).

Consommation alimentaire : les résultats de l'évaluation de la sécurité alimentaire (EFSA) de décembre 2016 avaient révélé qu'au niveau des départements affectés par Matthew, **6 à 7 ménages sur 10 et 4 ménages sur 10 dans le Nord-Est n'arrivaient pas à couvrir leurs besoins alimentaires de base**. Grâce aux récoltes de la campagne agricole de printemps 2017, la consommation s'est améliorée globalement mais, selon les analystes, pas suffisamment pour faire sortir ces départements de la phase de crise.

Evolution des moyens d'existence : selon l'évaluation de la sécurité alimentaire (EFSA) de décembre 2016, **5 à 7 ménages sur 10 avaient adopté des stratégies d'adaptation affectant négativement leurs moyens de subsistance** et 2 à 3 ménages avaient eu recours à des stratégies d'urgence (vente de maison, de parcelles ou des derniers animaux femelles) pour faire face à leurs besoins de base dans la Grand-Anse aussi bien que dans le Nord-Est

Grâce aux actions des différents acteurs tant gouvernementaux que de la communauté humanitaire, on a pu observer une certaine reprise comme le montre la dernière évaluation de FEWSNET mais pas suffisamment, selon les analystes, pour permettre un changement de phase au niveau de la Grand-Anse comparativement à la situation de février à mai 2017.

Nutrition- Selon les informations nutritionnelles dont dispose l'équipe d'analystes, au niveau des différents départements le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) serait **en dessous du seuil d'alerte de 5% de l'OMS**.

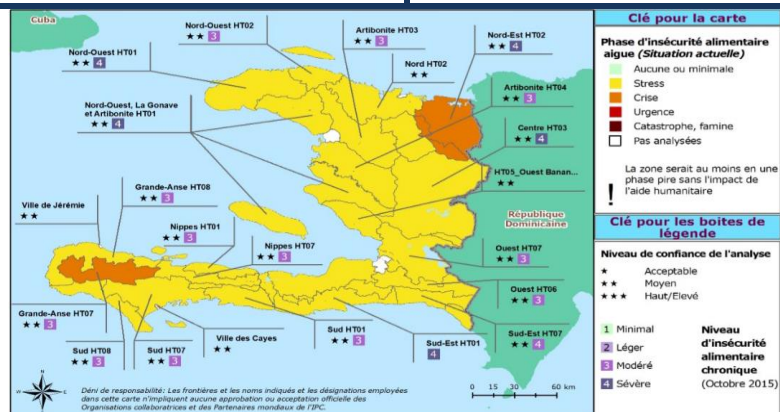
Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

Les années 2015 et 2016 ont été marquées par une longue période de sécheresse ayant affecté presque tout le pays et on commençait à peine à se remettre des conséquences de la sécheresse quand la péninsule sud du pays a été frappée sévèrement en octobre 2016 par le passage du cyclone Matthew. D'un autre côté, au niveau de la région nord du pays, des inondations localisées ont été enregistrées au cours du mois de novembre 2016. Cette succession de chocs a sévèrement affecté la sécurité alimentaire des ménages et les moyens d'existence, particulièrement au niveau des départements de la Grand-Anse, du Sud, des Nippes, du Nord-Ouest et du Sud-Est. En janvier dernier, sept départements du pays avaient été classés en tout ou en partie en phase de crise, selon la classification IPC.

Grâce à des conditions climatiques favorables cet année et l'appui du gouvernement et des acteurs humanitaires, le pays a connu des récoltes autour de la normale pour la saison agricole de printemps (mars/août 2017) selon l'évaluation des récoltes (CFSAM) réalisée en août dernier par la CNSA et l'USAI avec l'appui du PAM, de la FAO et de FEWSNET.

En dépit d'une bonne performance de la campagne agricole cette année, le niveau de l'inflation à la fin août 2017 a été supérieur à celui de la même période des trois années précédentes (8.1% en 2017 contre 3.9%, 7.3% et 6.6% respectivement en 2014, 2015 et 2016. On a certes enregistré une baisse saisonnière des prix des produits locaux mais ils demeurent supérieurs à ceux de l'année dernière.

En septembre dernier, la région nord particulièrement le département du Nord-Est a été affecté par le cyclone Irma. Aussi, selon le rapport d'évaluation rapide du Ministère de l'Agriculture, plus de 50% des plantations ont été affectées dans le Nord-Est.



Pour en savoir plus, contacter : la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire(CNSA) cnsa@cnsahaiti.org

Partenaires de l'analyse et organisation de soutien : MARNDR, MPCE, IHSI, UOPES, MEF, MSPP, Observatoires de la CNSA, ACF, Oxfam, CRS, PAM, UNICEF, FAO, REACH, OCHA, USAID, ECHO, FEWSNET

Partie 2 : Résumé des résultats, méthodes et prochaines étapes

Principaux résultats et problèmes

Au total, **1.32 million de personnes de la population rurale se trouvent en phase de crise** soit un pourcentage d'environ 18% de la population analysée (la zone métropolitaine et les principales villes n'ayant pas été prises en compte), et les **départements les plus affectés sont le Nord-Est et la zone HT07¹ de la Grand-Anse.**

- En plus des **impacts résiduels de la sécheresse de 2015/2016**, le Nord-Est a été le département le **plus fortement affecté par le passage de l'ouragan Irma.**
- La zone HT07 de la Grand-Anse, en plus des **impacts résiduels de l'ouragan Matthew (octobre 2016)** a été touchée par les **intempéries de fin avril/début mai 2017** qui ont impacté négativement la performance de la campagne. Selon les résultats de la CFSAM² la perte de performance est estimée à environ 5 à 25%.

Il convient de souligner que cette classification par grandes zones de moyens d'existence peut toutefois revêtir **des disparités importantes à l'échelle inférieure**, au niveau des communes par exemple, suivant l'existence de facteurs dynamisants comme la présence de systèmes irrigués en fonctionnement ou de facteurs contraignants comme un fort isolement géographique ou une anomalie climatique localisée par exemple. Rappelons que la phase est déterminée par les phases des 20% de la population se trouvant en pire condition. On peut citer, entre autres, le cas du **Haut Artibonite** et de la **Gonâve**, la zone de **bas Nord-Ouest**, et la **zone côtière du département du Sud** qui pourraient se trouver dans une phase pire que celle de la zone de moyen d'existence où ils se situent.

Méthodes IPC et principales difficultés

Le présent rapport est le produit de la mise à jour de l'analyse IPC de février 2017, menée du 16 au 20 octobre 2017 sous le leadership de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA). Les participants à cette analyse proviennent :

- d'institutions gouvernementales : le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le Ministère de Planification et de la Coopération Externe (MPCE), l'Institut Haïtien de Statistique et d'informatique (IHSI), l'Unité d'Observation de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale (UOPES), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ; le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), les Observatoires décentralisés de la CNSA ;
- d'ONG nationales et internationales : ACF, Oxfam, CRS ;
- d'agences du Système des Nations-Unies : PAM, UNICEF, FAO, REACH, OCHA et ;
- d'agences techniques et bailleurs : USAID, ECHO, FEWSNET.

Cette analyse IPC a établi une tendance situationnelle sur base de la référence des données de l'évaluation approfondie post Matthew de décembre 2016 (EFSA 2016), du profil des moyens d'existence en milieu rural de FEWSNET de 2015. Des inférences ont été faites sur la base des données actualisées de l'évaluation de FEWSNET selon l'approche HEA de septembre 2017, l'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) d'août 2017, des rapports SMART, des rapports d'évaluation faites par certaines ONG dans leurs zones respectives et des bulletins des observatoires de la CNSA.

Sur la base de toutes ces preuves, les protocoles standardisés de l'IPC ont permis de classer la sévérité et de cartographier l'insécurité alimentaire en Haïti. Les unités d'analyse ont été les zones de moyens d'existence à l'intérieur des départements. Les résultats sont donc tributaires de la disponibilité des données quantitatives et représentatives de ces zones d'analyse. L'analyse proprement dite, et la validation des résultats, ont été faites par les membres du Groupe de Travail Technique (GTT) de l'IPC.

Les analystes ont dû faire face à un certain nombre de contraintes notamment :

- Les principaux indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire datent d'il y a près d'un an (EFSA post Matthew de décembre 2016).
- Les résultats de l'évaluation HEA de FEWSNET sont les données les plus récentes toutefois les résultats sont contestés par la plupart des analystes.
- Le consensus n'a pas pu être obtenu sur la classification de certaines zones.
- Nos unités d'analyse ne correspondent pas aux unités d'analyse de la plupart des études ce qui diminue le niveau de fiabilité des preuves et par conséquent le niveau de confiance de l'analyse.

¹ Jérémie*, Moron*, Abricot, Bonbon, Anse d'Hainault*, Dame Marie, Les Irois, Corail *, Roseau*, Pestel*,

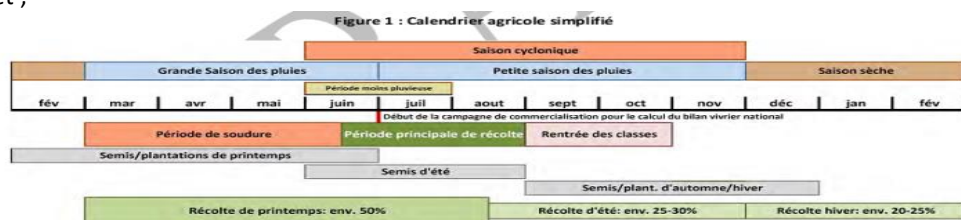
² La « Mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) » menée en août 2017 par la CNSA et l'USAID avec l'appui de la FAO, du PAM et de Fewsnet.

Calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et les implications pour le suivi

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture :

- le printemps qui va de février/mars à juillet/août ;
- L'été, du mois d'août à novembre et ;
- l'hiver de décembre à février.

La période de l'analyse correspond donc à la période de récolte de printemps (cultures à long cycle), d'été et d'hiver.



Il est recommandé de suivre les conditions de démarrage de la prochaine campagne d'hiver (novembre/décembre) car une perturbation du démarrage de la campagne risque d'anticiper et d'amplifier la sévérité de la saison de soudure.

Il importe également de suivre la tendance des prix sur le marché international ainsi que l'évolution du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain et au peso dominicain.

Ces éléments constituent des facteurs de risque susceptibles de faire changer les scénarii.

Recommandations pour les étapes suivantes pour l'analyse et la prise de décision

- La CNSA vient d'initier des séances de formation à l'échelle décentralisée en vue de la constitution de groupes de travail techniques régionaux, il est donc souhaitable de poursuivre cet effort de décentralisation des analyses IPC, ce qui permettra de réduire le coût des analyses et aussi la pérennité des analyses IPC ;
- Appuyer la CNSA pour le renforcement du système d'alerte précoce à l'insécurité alimentaire ;
- Faire le plaidoyer auprès des institutions partenaires pour que les zones de moyens d'existence soient davantage considérées comme unités d'analyse (en plus des unités administratives). Ceci faciliterait la prise de décision dans la mesure où l'on aurait des unités plus restreintes et plus homogènes ;
- Continuer d'appuyer financièrement la CNSA dans la mise en œuvre de l'IPC ;
- Mieux valoriser les bulletins des observatoires lors des analyses IPC ;
- Mieux impliquer les structures au niveau décentralisé dans les analyses IPC ;
- Améliorer la diffusion des résultats de l'analyse, notamment au niveau départemental et communal ;
- Envisager la possibilité de réaliser une classification IPC urbaine, tenant compte de la forte prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition au niveau des villes, particulièrement au niveau de la zone métropolitaine et tenant compte d'un autre côté de la forte concentration de la population au niveau des villes.

Pour plus d'informations, contactez

Groupe de travail technique IPC : cnsa@cnsahaiti.org; hcazeau@yahoo.fr; jeancarel.norceide@wfp.org; hjeanulyse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC : www.ipcinfo.org; jerry.arguello@fao.org;

TABLEAU DE POPULATION

Departement	ZME	Communes	Population	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4 et 5	
				%	Population	%	Population	%	Population	%	Population
Grand-Anse	GrandAnse_HT08	Jeremie*, Moron*, Abricot, Bonbon, Anse d'Hainault*, Dame Marie, Les Irois, Corail *, Roseau*, Pestel*,	267,852		155,354		76,338		29,464		6,696
	GrandAnse_HT07	Jeremie*, Moron*, Chambellan, Anse-d'Hainault*, Corail *, Roseau*, Beaumont, Pestel*	153,652	58.0%	57,778	28.5%	50,356	11.0%	33,394	2.5%	12,124
	sous-total Grand-Anse			421,504		213,133		126,693		62,858	
Sud	SUD-Ht01	Aquin	94,602	45.6%	43,154	39.3%	37,182	13.6%	12,838	1.5%	1,427
	Sud_HT07	Cayes*, Torbeck, Chantal*, Camp-Perrin, Maniche, Saint-Louis, Cavaillon, Port a Piment*, Chardonieres	366,109	51.3%	187,687	29.2%	106,944	19.5%	71,478	0.0%	0
	Sud_HT08	Chantal*, Ile a Vache, Port Salut, St Jean du Sud, Arniquet, Coteau, Port a Piment*, Les Anglais, Tiburon	226,223	52.1%	117,909	28.9%	65,332	17.7%	40,090	1.3%	2,892
	sous-total Sud			686,934		348,749		209,458		124,407	
Nippes	Nipes_HT07+HT08	Miragoane*, Fonds de Negres *, Paillant, Petit Tou des Nippes*, L'Asile*, Arnaud*, Plaisance, Baraderes, Grand-	167,769	56.5%	94,765	24.5%	41,128	18.2%	30,503	0.8%	1,373
	Nippes_HT01	Miragoane*, Petite Riviere des Nippes, Anse a Veau, Petit Tou des Nippes*, L'Asile8, Arnaud*	157,903	56.4%	88,985	30.9%	48,865	12.0%	18,917	0.7%	1,136
	sous-total Nippes			325,672		183,750		89,993		49,420	
Artibonite	Artibonite_HT04	Desdunes, Dessalines, Grande Saline, L'Estere, Petite Riviere	458,065	32.2%	147,337	51.2%	234,384	15.6%	71,255	1.1%	5,090
	Artibonite_HT03	Ennery, Gonaives*, Gros Morne*, Marmelade, St Michel,	401,532	31.5%	126,572	48.8%	195,747	19.7%	79,213	0.0%	0
	Artibonite_HT01	Anse Rouge, Gros Mornes*, LaChapelle, St Marc *, Terre Neuve, Verettes *	591,499	31.7%	187,308	49.3%	291,806	18.0%	106,470	1.0%	5,915
	sous-total Artibonite			1,451,096		461,217		721,937		256,937	
Ouest	Ouest_HT01	Anse a Galet, Pointe a Raquette	87,077	31.7%	27,574	49.3%	42,958	18.0%	15,674	1.0%	871
	Ouest_HT05	Arcahaie, cabaret	264,325	40.6%	107,427	47.1%	124,375	12.3%	32,523	0.0%	0
	Ouest_HT06	Petion Ville*, Kenscoff, Croix des bouquets*, Fond Verettes	120,156	49.7%	59,720	37.0%	44,415	13.3%	16,021	0.0%	0
	Ouest_HT07-ht03	Cornillon, Port au Prince*,carrefour*, PetionVille, Gressier, Ieogane, Petit-Goave, Grand-Goave, Croix des	1,005,027	43.8%	440,298	41.7%	418,761	11.2%	112,467	3.3%	33,501
	sous-total Ouest			1,476,585		635,019		630,510		176,685	
Sud-Est	Sud-Est_HT01	Jacmel, Marigot, Cayes-jacmel, Lavallee, Babinet*, Cote de fer*, Thiotte*, Anse a Pitre	370,071	53.8%	199,267	38.6%	142,991	7.5%	27,813	0.0%	0
	Sud-Est_HT07	Jacmel*, Marigot, cayes-jacmel*, babinet, Cote de fer, Belle Anse*, Grand-Gosier, Thiotte*	213,716	32.7%	69,811	48.0%	102,486	19.4%	41,419	0.0%	0
	sous-total Sud-Est			583,787		269,078		245,477		69,233	
Nord-Ouest	Nord-Ouest_HT01	Baie de Henne, Bassin Bleu*, Bombardopolis*, Jean Rabel*, Mole St Nicolas, Port de paix*	330,098	43.6%	143,842	37.7%	124,595	18.7%	61,661	0.0%	0
	Nord-Ouest_HT02	LaTortue, Anse a Foleur, BassinBleu*, Port de paix*, St Louis du N, Chansolme	277,489	50.9%	141,212	36.7%	101,937	12.4%	34,340	0.0%	0
	sous-total Nord-Ouest			607,587		285,053		226,532		96,001	
Nord	Nord-HT02+HT03	Tout le departement	798,141	33.5%	267,066	47.4%	378,544	19.1%	152,531	0.0%	0
	sous-total Nord			798,141		267,066		378,544		152,531	
Nord-Est	Nord-Est_HT02_HT	Tout le departement	367,038	26.9%	98,704	41.6%	152,735	22.4%	82,070	9.1%	33,529
	Sous-Total Nord-Est			367,038		98,704		152,735		82,070	
Centre	Centre	Tout le departement	707,601	35.3%	249,682	43.9%	310,839	16.8%	118,776	4.0%	28,304
	sous-total Centre			707,601		249,682		310,839		118,776	
TOTAL			7,425,945		3,011,451		3,092,718		1,188,918		132,858
*	Communes faisant partie de plus d'une zone de moyen d'existence										